



La formation continue

Ralph Mastromonaco considère la pratique du droit comme une profession collégiale et croit que les avocats ont le devoir de s'entraider pour devenir de meilleurs avocats, pour améliorer la qualité des services juridiques qu'ils rendent à leurs clients.

Dans cette optique, Me Mastromonaco a donné des cours de perfectionnement professionnel qui ont été bien accueillis par la communauté juridique, ayant participé en tant que conférencier aux cours de formations continues suivantes :

19 novembre 2016

« Réflexions sur la profession juridique - questions déontologique en pratique privée » Association des juristes italo-canadiens du Québec

16 juin 2017

« Le comment et le pourquoi de la requête Jordan » ; Association des juristes italo-canadiens du Québec

29 mai 2021

« Les fondements d'une pratique du droit réussie » Association des juristes italo-canadiens du Québec

18 mars 2023

« Conférence sur le racisme systématique et le profilage racial » Membre organisateur de la conférence et modérateur du panel ; Association des juristes italo-canadiens du Québec

Ralph Mastromonaco continuera d'offrir des cours de perfectionnement professionnel aux membres de la profession juridique et mettra à jour cette information via son site internet.

www.mastromonaco.ca